Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 OCTOBRE 1915 — NUMÉRO 48

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.95
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

LA TOURAINE	23 octobre, 3 p. m.
ESPAGNE	20 octobre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	6 novembre, 3 p. m.
CHICAGO	20 novembre, 3 p. m.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRUPLE HÉLICES
S. S. LAFAYETTE
Premier départ de N. Y. le 13 nov.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numero municipal 827 rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 413,472 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B," dans l'Ilet No. 89, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Dauphine, sur un plan ou croquis dressé par C. A. De Armas, député voyer de ville, daté de 21 avril 1888, et annexé à l'acte passé pardevant George C. Préot, ancien notaire, le 24 de mai 1884. D'après le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de cent-soixante pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Bourgogne, une première profondeur sur la ligne opposée de cent vingt-huit pieds, de là se rétrécissant quatre pieds sur une ligne courant vers la rue Bourgogne, de là une seconde profondeur sur une ligne courant vers la rue St. Pierre, de trente-deux pieds, trois pouces et quatre lignes, et de là vingt-huit pieds de large sur la ligne en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois de septembre 1915 (récolte de 1915) présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George G. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr.,
M. CAMPBELL LEVY, Avocats.
oct 18 20 25

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans la propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut (dans l'ilet de la rue New Camp et Felicity Road).

Edwin P. Muller vs. Charles P. McEnery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,483 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le sixième intérêt non divisé du défendeur, Charles P. McEnery, dans la propriété suivante décrite, à savoir. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y ont effet ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, New Camp, Felicity Road et Chestnut, désignés par les Nos. Un et Deux sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, voyers, sous la date du 24 octobre 1865, et déposé pour référence au bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 47 dans le livre des plans No. 1. Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun vingt-sept pieds et deux pouces de face sur la rue Ste-Marie par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et allant derrière à une allée environ dix pieds de largeur, commune aux dits lots. Le sus-dit lot No. 1 forme le coin des rues Ste-Marie et Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. A. CASEY,
Avocat pour le demandeur.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin des rues Toulouse et Dauphine, et portant les numéros municipaux 907 rue Toulouse et 601 Dauphine.

Jonas Schwab vs. Nicholas Gendusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,849 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, et mesurant trente-quatre (34') pieds, un (1") pouce et une (1"') ligne de face, plus ou moins, à la rue Dauphine, par une profondeur de soixante-et-un (61') pieds, dix (10") pouces et cinq (5"') lignes, plus ou moins, sur la rue Toulouse.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Termes et Conditions: 1o L'acquéreur paiera comptant le montant de la réclamation du demandeur, soit $3100.00 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 13 juin 1911 jusqu'à solde finale, sujet à un crédit de $735.00 avec 8 pour cent d'intérêt annuel du 18 juillet 1914, avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant dû au demandeur, et aussi la somme de $43.58 pour les taxes d'Etat et de ville payées par le demandeur avec intérêt du 8 juin 1915, et aussi les frais et débours du procès et les taxes (s'il y en a) dûs sur la dite propriété.

2o. L'acheteur devra assumer le payement d'un billet de $620.00, dû le 13 juin 1916, avec intérêt annuel de 8 pour cent du 13 juin 1911 jusqu'à payement final.

3o. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) comptant. Si toutefois, la propriété n'apportait pas un montant suffisant pour payer les sus-dites dettes, alors l'acquéreur devra

4o. Payer comptant les honoraires d'avocats, les frais et débours du procès et de la vente, le montant payé par le demandeur pour taxes avec intérêts comme pardevant dit, les taxes dûes (s'il y en a) sur la dite propriété, aussi bien que le pro rata résultant du produit net de la vente de la réclamation dûe au demandeur et assumer le payement d'un billet de $620.00 dû le 13 juin 1916 jusqu'à concurrence du pro-rata résultant du produit net de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS.
Avocats pour le demandeur.
sept 17 24—oct 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2833 et 2835 rue Général Taylor, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Mme Alma Pinski, épouse d'Albert Gradwahl, et Louis Pinski.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,531 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 9 dans l'Ilet No. 3, borné par les rues Général Taylor, Clara, Delachaise et Willow, sur un croquis fait sur papier bleu daté du 26 juillet 1906, dressé par D. E. Seghers et Fils, voyers, annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, daté du 24 juillet 1906, d'après lequel croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Général Taylor, par cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. METHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
sept 24—oct 1 8 15 22 29

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi intérêt non divisé d'une propriété améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 407 rue Magazine, entre les rues Poydras et Natchez.

Dr. Henry Bayon vs. Henry J. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,287 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Un demi litre non divisé—bon intérêt et possession—dans une certain portion de terre et améliorations, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. ——, borné par les rues Magazine, Camp, Poydras et Natchez, faisant partie du lot No. Cinq, prise du plus loin côté de la rue Natchez, mesurant dix-neuf pieds un pouce de face à la rue Magazine par soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise; les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 407 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. PUIG,
Avocat pour le demandeur.
oct 1 2 3 8 15 22 29—nov 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Premier District, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance, dans l'ilet de la rue Magazine et l'avenue Howard.

Suburban Building and Loan Association vs. James A. Brennan et Dr. Edmund Moss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,186 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poeyfarre, Constance, Magazine et Delord ou l'avenue Howard, mesurant vingt-huit pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Poeyfarre, par une profondeur et une face de quatre-vingt pieds sur la rue Constance, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
sept 18 19 24—oct 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 2108 rue Touro, entre les rues N. Dorgenois et N. Rocheblave.

French Market Homestead Association vs. Joseph Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,613 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y ont effet ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Touro, Bourbon, N. Dorgenois et Nord Rocheblave, désigné comme lot No. Deux sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyre, daté du 18 février 1910, et annexé à un acte de vente du Quaker Realty Company, Ltd., à Charles Metzler, passé devant B. Rouen, notaire, le 9 mars 1910, d'après lesquels croquis et certificat d'arpentage le dit lot No. Deux commence à une distance de trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes du coin des rues Touro et Rocheblave, et mesure trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Touro, par une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avolat pour la demanderesse.
sept 25—ont 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

ORDRE.

Henry P. Posey vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,919 — Division E — Considérant la pétition précédente et le bilan dûment vérifié des actifs et passifs déposés au dossier:

Il est ordonné, qu'après dûs avis et notices et sommations aux créanciers, comme requis par la loi, une réunion des créanciers du dit Henry G. Posey, soit convoquée et tenue, conformément à la loi, devant Alphonse Joseph Cuneo, un notaire, à son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 9ème jour de novembre A. D. 1915, à l'heure de dix (10) heures du matin, pour voter sur l'accord ou le refus de cette application du dit Henry G. Posey, pour un sursis de six, neuf, douze et quinze mois de la date de la dite réunion, et, que, pendant ce temps, toutes les procédures contre la personne et la propriété du dit Henry G. Posey soient ajournées.

Il est en outre ordonné, que P. D. Olivier, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents ci-inclus.

La Nouvelle-Orléans, Lne, 7 octobre 1915.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
JAMES B. ROSSER, Jr., Avocat.
Copie certifiée.
F. GRIESHAIBER, Greffier.
oct 8—nov 2 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mary A. Sullivan, épouse de Joseph J. Brown, et son dit époux pour aider, autoriser et assister, vs. Albert Senac.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,430 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxière District de cette ville, le SAMEDI 23 octobre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'un bar, comprenant une caisse enregistreuse, caisses de bière, tables, chaises, etc.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
DANIEL BOND, avocat pour le demandeur.
oct 12 18 22

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 717 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon.

Conservative Homestead Association vs. Mme Elizabeth C. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 61, borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St-Pierre, désignée comme un certain lot de terre se trouvant à une distance de cent six pieds neuf pouces de la rue Royale, et mesurant vingt pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANDREW M. BUCHMANN,
Avocat pour la demanderesse.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, portant le numéro municipal 1311 rue Leonidas (dans l'ilet des rues Plum, Poplar et Joliet).

Crescent City Building and Homestead Association vs. Charles Bender.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,779 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 542, vieux plans No. 168, nouveau plan, borné par des rues Leonidas, Plum, Cinquième (maintenant rue Poplar) et Jefferson (maintenant Joliet) sur un plan par C. A. Hadin, voyer, et déposé comme plan No. 138, dans le bureau de L. O. Stark, ancien notaire. Le dit lot est désigné par le No. 20, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, sur la rue Leonidas (dans l'ilet des rues Sycamore, Mobile et Joliet).

R. Schwartz vs. Mme Mary Bush.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,808 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Ce certain morceau ou portion de terre, étant et se trouvant, et situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 306;325 (vieux No. 130), borné par les rues Leonidas, Sycamore, Mobile et Joliet, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales, et décrit plus amplement comme suit à savoir, commençant à la rue Leonidas, à un point du lot original No. 12 du dit ilet, deux cents quatre-vingt pieds, neuf pouces de distance du coin des rues Leonidas et Sycamore, et sept pieds, neuf pouces de distance de la ligne, séparant les lots originaux 10 et 12 du dit ilet; le dit morceau ou portion de terre mesure trente pieds de long de la rue Leonidas, vers la rue Mobile sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. La dite ligne du dit morceau ou portion de terre plus près de la rue Mobile se trouve à une distance de deux cents trente-neuf pieds, cinq pouces de la dite rue Mobile, et quatorze pieds, quatre pouces, de la ligne séparant les lots 12 et 14 du dit ilet. Le tout d'après un plan ou croquis daté le 9 janvier 1909, et annexé à un acte devant Edward P. Cousin, notaire, le 9 janvier 1909, Peter Riddell, à Mme Mary Bush, et signé par tous les partis intéressés.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 829 rue Dauphine, entre les rues St Philippe et Dumaine.

Crescent City Building and Loan Association vs. Pascal Tarantino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113, 780 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rauphine, St. Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'Ilet No. 76. Le dit lot est désigné par le numéro 14 du dit ilet, et commençant à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes du coin des rues Dumaine et Dauphine, et mesure quarant-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine, par une profondeur de cent-vingt-sept pieds, six pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté de 20 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 1515 et 1517 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Jena et Cadiz.

George A. Wille vs. Thomas Fernon, tuteur datif.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

1o—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes des bâtisses et des améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation), Jena et Cadiz, étant l'Ilet No. 117, et mesure, en mesure anglaise, trente (30) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimple le 18 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, notaire, et le dit lot est borné sur le côté plus proche de la rue Cadiz par la ligne de séparant du lot No. 3, et du côté plus proche de la rue Jena, par l'autre moitié du dit lot No. 3.

2o—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jena, Cadiz et Annonciation, et mesurant trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds; la dite portion de terre étant la moitié du lot No. 3, d'après un plan du faubourg Bouligny dressé par Charles F. Zimple, député voyer, daté du 18 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté le plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de d'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de types de valeur et coiffeux hispano-anglais, équipement multigraph, etc.

Robert S. Hiller vs. George L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,777 — En vertu d'un ordre de vente daté de 15 octobre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 27 octobre 1915, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur les lieux au coin des rues Clara et Clio.

Un complet multigraph, avec les types hispano-anglais, et l'équipement, d'après un inventaire détaillé, à la liasse dans mon bureau.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
SOLOMON WOLF,
Avocat pour le demandeur.
oct 16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

R. C. & S. Reid vs. Simon J. McKenzie.

COUR CIVILE DU VINGT-CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, dans et pour la Paroisse Tangipahoa — No. 3613 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour du Vingt-Cinquième District Judiciaire, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de la maison de cour, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de la ville, le SAMEDI 23 octobre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir.

Tous les droits, titres, intérêts, réclamations et demandes, de Simon J. McKenzie dans un certain procès, No. 99, du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, Division de Baton-Rouge, dans et pour de District Est de la Louisiane, intitulé S. J. McKenzie et al. versus J. Allen Dougherty et als.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
oct 12 14 16 19 23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de grande étendue et améliorées dans le Sixième District, portant le numéro municipal 2223 avenue Palmer, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Peter Randolph Hereford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,792 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans de procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, bornée par la ligne de la propriété Bloomingdale, Palmer ou avenue Henry Clay, et la rue Magnolia (anciennement Victor) et la rue Sud Robertson (anciennement Breslau); laquelle dite portion de terre commence à une distance de quatre-vingt dix-huit pieds, six pouces du coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Magnolia, et mesure cinquante et un pieds, six pouces sur l'avenue Palmer, par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles; la dite portion de terre étant composé de la totalité du lot désigné par le No. 5, et vingt et un pieds, six pouces du lot désigné par le No. 4 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 22 mai 1867, et déposé à d'étude de Selim Maguer, ancien notaire, en cette ville.

2o—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, bornée par la ligne de la propriété Bloomingdale, l'avenue Palmer ou Henry Clay, des rues Magnolia (anciennement Victor) et Sud Robertson (anciennement Breslau), et adjacente à la propriété ci-dessus premièrement décrite; désignée comme lot "B," d'après un plan dressé par George De Armas, voyer, et sur un acte de vente passé par devant Edward Dinkelspiel, notaire, daté du 25 février 1909; la dite portion de terre est composée de parties des lots Nos. 11 et 12, et mesure comme suit. Commençant à une distance de quatre vingt dix-huit pieds, six pouces et six lignes de la rue Magnolia, et à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Palmer ou avenue Henry Clay, elle a soixante et un pieds, six pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue Magnolia, et la même largeur de l'autre côté, par cinquante et un pieds, six pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Palmer, séparant la dite portion de terre de la propriété ci-dessus décrite, et cinquante et un pieds, six pouces de l'autre côté.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix p